



REDEVANCES OR

REDEVANCES OR ANNONCE L'ACQUISITION DE REDEVANCES SUPPLÉMENTAIRES SUR SPRING VALLEY, DANS LE NEVADA

Montréal, 24 février 2026 – Redevances OR Inc. (« **Redevances OR** » ou la « **Société** ») (TSX et NYSE : OR) a le plaisir d'annoncer qu'elle a conclu un accord définitif en vue d'acquérir Terraco Gold Corp. (« **Terraco** »), une filiale en propriété exclusive de Sailfish Royalty Corp., qui détient indirectement des actifs de redevances sur le rendement net de fonderie (« **NSR** ») (les « **redevances NSR** »), composés en grande partie de redevances couvrant le projet aurifère Spring Valley (« **Spring Valley** » ou le « **projet** ») de Solidus Resources LLC (« **Solidus** ») situé dans le comté de Pershing, au Nevada, États-Unis. Redevances OR acquiert Terraco et les redevances NSR pour une contrepartie totale en espèces de 168 millions de dollars (« **la transaction** »). La transaction est soumise à l'approbation de la Bourse de croissance TSX et à d'autres conditions de clôture habituelles, et devrait être finalisée au cours du premier semestre 2026. Sauf indication contraire, les montants sont présentés en dollars américains.

Redevances OR acquiert les redevances NSR suivantes, dont trois couvrent Spring Valley (voir la figure 1 ci-dessous) :

- une redevance effective de 3,0 % NSR¹ sur le bloc de concessions Schmidt (« **concessions Schmidt** ») qui couvre la majorité des acres incluses dans la mine à ciel ouvert proposée par Solidus à Spring Valley (redevance indiquée comme étant de 6 % pro forma dans la figure 1);
- une redevance de 1,0 % NSR sur une partie de la mine à ciel ouvert proposée à Spring Valley (les « **zones de redevance supplémentaires** ») (redevance indiquée à 4 % pro forma dans la figure 1);
- une redevance de 0,5 % NSR sur une partie de la mine à ciel ouvert proposée à Spring Valley (la « **zone de redevance périphérique** ») (redevance indiquée comme étant de 1 % pro forma dans la figure 1); et
- une redevance de 2,0 % NSR sur la propriété Moonlight, qui est un ensemble de terrains adjacents à Spring Valley et qui appartient à Waterton Gold Corp., une filiale de Waterton Gold LP (« **Waterton Gold** ») (redevance indiquée comme étant de 2 à 3 % pro forma dans la figure 1).

FAITS SAILLANTS DE LA TRANSACTION

- **Juridiction minière de premier plan** : toutes les redevances NSR acquises dans le cadre de la transaction couvrent des projets situés au Nevada, qui occupe la quatrième place mondiale en tant que juridiction minière dans l'enquête annuelle sur les sociétés minières réalisée en 2024 par le Fraser Institute². Les États-Unis sont définis par Redevances OR comme une juridiction minière de premier plan, au même titre que le Canada et l'Australie;
- **Ajout d'actifs de redevances complémentaires sur un projet familial qui entre maintenant en phase de construction** : les redevances NSR acquises complètent celles déjà détenues par Redevances OR sur Spring Valley. À l'issue de la transaction, Redevances OR détiendra, sur une base combinée : une redevance de 6,0 % NSR sur les concessions Schmidt, une redevance de 4,0 % NSR sur les zones de redevances supplémentaires et une redevance de 1,0 % NSR sur la zone de redevances périphérique;

¹ Pour plus de clarté, la redevance pouvant atteindre 3,0 % NSR acquise par Redevances OR fait partie d'une redevance totale de 6,0 % NSR à partir de 700 dollars par once d'or (« /oz Au »), dont les 3,0 % restants sont déjà détenus par Redevances OR. La redevance NSR à échelle mobile n'est pas payable sur les 500 000 premières onces d'or extraites de la production commerciale du bloc de concessions Schmidt.

² <https://www.fraserinstitute.org/studies/annual-survey-mining-companies-2024>

- **Ajout au profil de croissance sur 5 ans, leader dans son secteur, en onces d'équivalent d'or (« OEO³ ») :** la transaction, qui repose sur les redevances NSR couvrant Spring Valley de Solidus, devrait ajouter des OEO au-delà des prévisions sur 5 ans récemment publiées par Redevances OR pour 2030, qui s'échelonnent entre 120 000 et 135 000 OEO. Spring Valley est prêt à être construit et Solidus prévoit de commencer la production d'or au cours du premier semestre 2028¹;
- **Maintient l'emphase sur les métaux précieux :** les redevances NSR acquises dans le cadre de la transaction sont entièrement constituées d'actifs aurifères, ce qui offre à Redevances OR une exposition supplémentaire aux métaux précieux.

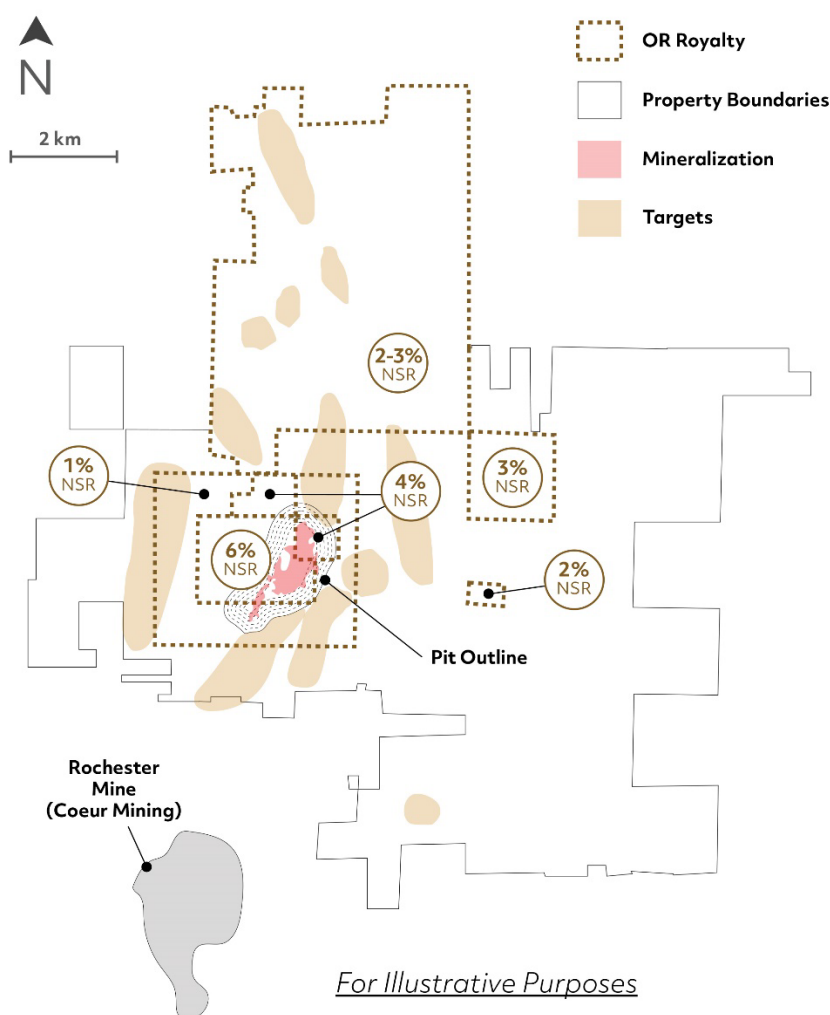


Figure 1 – Couverture pro forma actualisée des redevances de Redevances OR sur Spring Valley à la clôture de la transaction⁴

³ Pour obtenir une définition de OEO, veuillez vous référer au rapport de gestion pour l'exercice clos le 31 décembre 2025, déposé sur www.sedarplus.ca.

⁴ <https://sailfishroyalty.com/index.php/projects/spring-valley-royalties/>; https://s203.q4cdn.com/976005377/files/doc_financials/2025/q3/Q3-25-Conference-call-slides-final.pdf.

La participation acquise par OR dans la propriété Moonlight (identifiée comme représentant 2-3 % et 2 % dans la figure 1) consiste en une redevance de 2 % NSR sur les concessions minières et une redevance pouvant atteindre 2 % NSR sur les terrains libres appartenant à une filiale en propriété exclusive de Terraco au moment de la création (calculée au prorata de la propriété proportionnelle). Cette participation s'ajoute à la redevance de 1 % NSR déjà détenue par OR sur les concessions minières et certaines autres participations dans la zone identifiée.

PROJET SPRING VALLEY

Solidus Resources est sur le point de faire progresser le projet Spring Valley dans le comté de Pershing, au Nevada (États-Unis), en passant par la phase de construction pour aboutir finalement à l'exploitation. Solidus est une filiale à 100 % de Waterton Gold, une société minière privée. Depuis qu'elle a consolidé la propriété Spring Valley à 100 % en 2015, Solidus a considérablement réduit les risques liés au projet grâce à des programmes de travaux techniques approfondis, notamment des forages, des essais métallurgiques, des études hydrologiques, des analyses géotechniques et une étude de faisabilité achevée en 2025. Toutes les autorisations fédérales nécessaires ayant été obtenues, Spring Valley entre désormais dans sa phase de construction, marquant une étape clé vers sa première production d'or au cours du premier semestre 2028. Spring Valley représente ainsi la prochaine mine d'or à grande échelle et à faible coût du Nevada, exploitée par lixiviation en tas.

Points forts de l'actif :

- Grand projet aurifère à lixiviation en tas avec des réserves minérales de 3,88 millions d'onces d'or (« Au ») (306,9 millions de tonnes courtes titrant 0,013 once troy par tonne courte) (l'estimation des réserves minérales a été préparée conformément aux normes de définition de l'ICM 2014 et est contenue dans les conceptions de la fosse utilisant uniquement les ressources minérales indiquées et un prix de l'or de 1 800 \$/once);
- Récupération de l'or dans la conception de la mine : 79 % pour l'oxyde; 70 % pour la transition; 56 % pour le sulfure. Récupération de l'or dans la conception broyée : 88 % pour l'oxyde; 80 % pour la transition; 74 % pour le sulfure;
- Durée de vie de la mine de plus de 10 ans avec une production moyenne de plus de 300 000 onces (« oz ») Au par an, avec une moyenne de 348 000 oz Au par an au cours des cinq premières années;
- Coûts de maintien tout compris (CMTc) sur la durée de vie de la mine (DVM) d'environ 1 103 \$/oz Au; et
- Permis complet : décision positive du BLM américain annoncée le 15 juillet 2025.

Jason Attew, président et chef de la direction de Redevances OR, a déclaré : « La consolidation de nos droits de redevance sur Spring Valley, un projet aurifère de plusieurs millions d'onces entièrement autorisé dans le Nevada, est une décision forte de conviction pour Redevances OR. Cette acquisition renforce notre profil de croissance, déjà leader dans notre secteur, en ajoutant une production aurifère importante et durable à partir de 2028 (avec des redevances versées à Redevances OR dès 2029), ce qui confirme encore notre stratégie d'acquisition d'actifs de premier ordre dans les meilleures juridictions minières du monde. »

Sources d'informations techniques :

<https://solidus-resources.com/spring-valley-project/technical-report/>
<https://solidus-resources.com/solidus-resources-llc-announces-positive-feasibility-study-results-for-its-spring-valley-gold-project-in-nevada/>
https://s203.q4cdn.com/976005377/files/doc_financials/2025/q3/Q3-25-Conference-call-slides-final.pdf
<https://www.wheatonpm.com/news/news-details/2025/Wheaton-Precious-Metals-Announces-the-Acquisition-of-a-Gold-Stream-on-the-Spring-Valley-Project-Located-in-Nevada/default.aspx>
<https://sailfishroyalty.com/index.php/projects/spring-valley-royalties/>

Personne qualifiée

Le contenu scientifique et technique du présent communiqué a été révisé et approuvé par Guy Desharnais, Ph.D., géo., vice-président, évaluation de projets chez Redevances OR Inc., et « personne qualifiée » en vertu du Règlement 43-101 sur l'information concernant les projets miniers (le « Règlement 43-101 »).

À propos de Redevances OR Inc.

Redevances OR est une société de redevances et de flux de métaux précieux axée sur des juridictions minières de premier plan, telles que le Canada, les États-Unis et l'Australie. Redevances OR a débuté ses activités en juin 2014 avec un seul actif en production et détient aujourd'hui un portefeuille de plus de 195 redevances, flux de métaux et droits similaires. Le portefeuille de Redevances OR s'appuie sur son actif clé, une redevance de 3 % à 5 % sur le rendement net de fonderie du complexe Canadian Malartic de Mines Agnico Eagle Ltée, l'une des plus importantes opérations aurifères à l'échelle mondiale.

Le siège social de Redevances OR est situé au 1100, avenue des Canadiens-de-Montréal, bureau 300, Montréal (Québec) H3B 2S2.

Pour de plus amples informations, veuillez contacter Redevances OR Inc. :

Grant Moenting
Vice-président, marchés des capitaux
Portable : (365) 275-1954
Courriel : gmoenting@orroyalties.com

Heather Taylor
Vice-présidente, développement durable et communications
Tél : (647) 477-2087
Courriel : htaylor@orroyalties.com

Énoncés prospectifs

Certains énoncés contenus dans ce communiqué de presse peuvent être considérés comme des énoncés prospectifs, au sens du United States Private Securities Litigation Reform Act of 1995, et comme de l'information prospective au sens des lois applicables sur les valeurs mobilières canadiennes. Les énoncés prospectifs sont des énoncés qui ne sont pas des faits historiques et qui font référence, sans s'y limiter, la réalisation de toutes les conditions préalables à la conclusion de la transaction en temps opportun, les prévisions concernant les perspectives et les livraisons d'OEO, et le fait que la production du projet aurifère Spring Valley améliorera le profil de croissance de la Société en temps opportun, la construction, le développement et la mise en service du projet aurifère Spring Valley, le calendrier et le volume de production seront respectés dans les délais prévus, ainsi que les catalyseurs de développement et de croissance seront réalisés par les exploitants des propriétés dans lesquelles la société détient des intérêts. Les énoncés prospectifs sont des énoncés qui ne sont pas des faits historiques et qui sont généralement, mais pas toujours, identifiés par les mots suivants l'emploi de mots comme « est prévu », « prévoit », « planifie », « anticipe », « croit », « a l'intention », « estime », « projette », « potentiel », « échéancier », et autres expressions semblables ou des variations (incluant les variantes négatives de ces mots ou phrases), ou qui peuvent être identifiés par des affirmations à l'effet que certaines actions, événements ou conditions « se produiront », « pourraient » ou « devraient » se produire. Les énoncés prospectifs sont assujettis à des risques connus et inconnus, des incertitudes et d'autres facteurs, la plupart desquels Redevances OR ne contrôle pas, et les résultats réels pourraient différer sensiblement des résultats prévus dans les énoncés prospectifs. Ces facteurs de risque comprennent, sans s'y limiter, (i) en ce qui concerne les propriétés dans lesquelles Redevances OR détient une redevance, un flux ou un autre droit; les risques liés : (a) aux exploitants des propriétés, (b) au développement dans les délais prévus, à l'obtention des permis, à la construction, au début de la production, à l'accroissement de la production (y compris les défis opérationnels et techniques) en temps opportun, (c) aux différences dans le débit et le moment de la production par rapport aux estimations des ressources minérales ou aux prévisions de production des exploitants, (d) aux différences dans le taux de conversion des ressources en réserves minérales et à la capacité de remplacer les ressources, (e) l'issue défavorable de toute contestation ou litige concernant les titres de propriété, les permis ou licence d'exploitation, (f) les risques et incertitudes associés aux activités d'exploration, de développement et d'exploitation minière, y compris, mais sans s'y limiter, les conditions géologiques et métallurgiques inhabituelles ou inattendues, les ruptures de pente ou les effondrements, les inondations et autres catastrophes naturelles ou les troubles civils ou autres risques non assurés; (ii) en ce qui concerne les facteurs externes : (a) les fluctuations des prix des matières premières qui supportent des redevances, des flux, des ententes d'écoulement de métaux et des investissements détenus par Redevances OR, (b) une guerre commerciale ou de nouvelles barrières tarifaires, (c) les fluctuations de la valeur du dollar canadien par rapport au dollar américain, (d) les changements de réglementation des gouvernements nationaux et locaux, y compris les régimes de permis et de licences et les politiques fiscales; les règlements et les développements politiques ou économiques dans l'un ou l'autre des pays où sont situées les propriétés sur lesquelles Redevances OR détient une redevance, un flux ou un autre droit, ou par l'entremise desquelles elles sont détenues, (e) la disponibilité continue du capital et du financement à Redevances OR ou aux opérateurs des propriétés, et les conditions générales de l'économie, du marché ou des affaires, et (f) les réponses des gouvernements concernés aux épidémies de maladies infectieuses et l'efficacité de ces réponses, ainsi que l'impact potentiel des épidémies de maladies infectieuses sur les activités, les opérations et la situation financière de Redevances OR; (iii) en ce qui concerne les facteurs internes : (a) les occasions d'affaires qui peuvent ou non devenir disponibles pour Redevances OR, ou qui sont poursuivies par Redevances OR, (b) l'intégration des actifs acquis, ou (c) la détermination du statut PFIC de Redevances OR, (d) que les informations financières préliminaires peuvent faire l'objet d'ajustements à la fin du trimestre. Les énoncés prospectifs contenus dans le présent communiqué de presse sont fondés sur des hypothèses que la direction juge raisonnables, notamment l'absence de changement significatif dans les revenus et les actifs courants de la Société en ce qui concerne la détermination de son statut de PFIC; l'absence de tout autre facteur qui pourrait faire en sorte que les actions, les événements ou les résultats diffèrent de ceux anticipés, estimés ou prévus et, en ce qui concerne les propriétés dans lesquelles Redevances OR détient une redevance, un flux ou un autre droit, (i) l'exploitation continue des propriétés par les propriétaires ou les exploitants de ces propriétés d'une manière conforme aux pratiques antérieures et à la divulgation publique (y compris les prévisions de production), (ii) l'exactitude des déclarations publiques et des divulgations faites par les propriétaires ou les exploitants de ces propriétés sous-jacentes (y compris les prévisions de développement des propriétés sous-jacentes qui ne sont pas encore en production), (iii) l'absence de développement défavorable concernant toute propriété importante, (iv) l'exactitude des déclarations et des estimations relatives aux réserves et aux ressources minérales faites par les propriétaires et les exploitants et (v) la mise en œuvre d'un plan adéquat d'intégration des actifs acquis.

Pour plus de détails au sujet des risques, incertitudes et hypothèses, veuillez consulter la plus récente notice annuelle de Redevances OR déposée auprès des commissions en valeurs mobilières canadiennes et disponible en versions électroniques sous le profil de l'émetteur de Redevances OR sur SEDAR+, au www.sedarplus.com, et auprès de la Securities and Exchange Commission (« SEC ») aux États-Unis, sur EDGAR, au www.sec.gov. Redevances OR souhaite avertir que la liste des risques et incertitudes cités précédemment n'est pas exhaustive. Les investisseurs et autres devraient considérer prudemment les facteurs ci-dessus ainsi que les incertitudes qu'ils représentent et le risque qu'ils impliquent. Redevances OR considère que ses hypothèses sont raisonnables compte tenu de l'information disponible, mais aucune garantie ne peut être fournie quant au fait que ces attentes seront exactes, comme les résultats réels peuvent différer de façon importante des résultats prévus, comme les énoncés prospectifs incluent dans ce communiqué de presse ne sont pas une garantie de performance future et l'on ne devrait pas s'y fier indûment. Ces énoncés ne sont valides qu'en date de ce communiqué de presse. Redevances OR décline toute intention ou obligation de mettre à jour ou de réviser tout énoncé prospectif, que ce soit à la suite de la réception de nouveaux renseignements, de la survenance d'événements futurs ou autrement, à l'exception de ce qui est exigé par la loi.